



## Protocole pour l'Accueil Périscolaire et des Mercredis

En concertation avec les directeurs d'école et la Mairie, l'Association « Les Voyageurs » rouvre ses services à compter du mercredi 13 mai.

Elle suivra les protocoles des écoles concernant les priorités d'accueil et s'ajustera autant que possible aux protocoles élaborés par les écoles :

Le protocole repose sur cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

Chaque parent joue également un rôle essentiel en veillant à ne pas nous confier leur enfant en cas de symptômes chez l'enfant ou dans son entourage. De même, le personnel devra être vigilant sur son état de santé et informer ses responsables en cas de suspicions de symptômes.

Les parents doivent également se tenir prêt à venir chercher leur enfant en cas d'apparition des symptômes pendant le temps périscolaire.

Ce protocole reste bien entendu lié aux évolutions de la pandémie et aux annonces gouvernementales. Il se veut également évolutif.

Le personnel de l'association sera formé aux nouvelles bases d'hygiène avant la réouverture des services.

### **Le port du masque**

Le personnel portera des masques homologués.

### **Le lavage des mains**

Comme habituellement, le personnel se lavera les mains dès son arrivée dans les locaux et après chaque changement de tâches. L'association a changé la référence de son savon, afin que l'ensemble du personnel bénéficie d'un savon bactéricide.

## **Calendrier d'ouverture des services**

Réouverture des services des Voyageurs à compter du Mercredi 13 Mai.

### **Capacité d'accueil**

En fonction des contraintes sanitaires (respect notamment de la règle de la distanciation physique de 1 mètre entre chaque enfant), l'Accueil Périscolaire et l'Accueil périscolaire des Mercredis aura une capacité d'accueil de 30 enfants.

Une personne présente à l'entrée du Pôle Enfance pointera, sur une tablette et sur le planning, l'arrivée de l'enfant

### **Horaires d'accueil**

Les horaires d'accueil du périscolaire et des Mercredis ne changent pas.

Concernant l'accueil périscolaire : il sera ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de classe, de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30.

Concernant les Mercredis :

<b>Inscriptions</b>	<b>Arrivée</b>	<b>Départ</b>
A la journée avec repas	Entre 9h00 et 9h30	Entre 16h45 et 17h00
A la matinée <ul style="list-style-type: none"><li>• Sans repas</li><li>• Avec repas</li></ul>	Entre 9h00 et 9h30 Entre 9h00 et 9h30	Entre 11h45 et 12h00 Entre 13h30 et 14h00
Après-midi <ul style="list-style-type: none"><li>• Avec repas</li><li>• Sans repas</li></ul>	Entre 11h45 et 12h00 Entre 13h30 et 14h00	Entre 16h45 et 17h00 Entre 16h45 et 17h00
Accueil péricentre	De 7h30 à 9h00	De 17h00 à 18h30

**Merci de respecter scrupuleusement les horaires.**

## **Organisation de l'accueil :**

La règle de distanciation physique est primordiale tout au long de la journée et également pendant les temps d'accueil.

- **Accueil des familles**

Les parents seront accueillis à l'extérieur du pôle enfance. Ils ne seront pas autorisés à entrer dans les locaux.

La borne d'accueil sera placée devant la porte d'entrée.

- **Accueil des enfants**

Une animatrice accueillera les enfants en les pointant sur la tablette.

Concernant les enfants en élémentaire : l'enfant sera dirigé vers un casier individuel où il pourra mettre ses affaires. Il devra ensuite obligatoirement se laver les mains. Il sera orienté vers une des salles. Chaque salle sera organisée de manière à respecter la distanciation physique d'un mètre entre chaque enfant.

Les enfants de maternelles seront pris en charge par une des animatrices de l'étage qui sera avertie de l'arrivée de l'enfant par téléphone. Ce sera l'animatrice en charge des sanitaires de l'étage qui ouvrira la barrière rouge. L'enfant emportera avec lui ses affaires qui seront déposées dans la salle de sieste. Ensuite, il ira se laver les mains et il sera dirigé vers une salle d'activité.

Les enfants sont autorisés à venir avec des crayons, des petits jeux. Par contre, il n'y aura pas de prêt possible entre les enfants.

Chaque enfant devra apporter une gourde ou une bouteille d'eau marqué à son nom, ainsi que des mouchoirs en papier. Il n'y aura pas de brassage entre les deux tranches d'âges.

Au départ du Pôle Enfance pour les écoles, les maternelles sortiront par la porte d'entrée et les élémentaires par le portail vert. Le départ des enfants vers les 2 écoles sera échelonné.

Pour l'accueil du soir, les maternelles rentreront en premier suivi des élémentaires de l'école du tourniquet, dans le bâtiment tout en respectant la distance d'un mètre entre chaque enfant. La même procédure sera appliquée pour les enfants de l'école Sainte-Marie qui arriveront dans un second temps.

**En cas de non-respect des règles et 2 avertissements oraux formulés par le personnel, l'enfant sera exclu de l'Accueil Périscolaire.**

## **Les sanitaires**

Une animatrice sera présente en permanence dans les sanitaires pour veiller au flux de circulation, au lavage des mains et à la désinfection des sanitaires et des lavabos.

Le personnel limitera le nombre d'enfants dans la zone de sanitaires au nombre maximum des cuvettes et lavabos présents. Les sanitaires seront désinfectés régulièrement, au mieux après chaque passage.

Les mains seront lavées, avant et après le passage aux sanitaires, et séchées avec un essuyage papier à usage unique. Les sèche mains électriques seront condamnés et recouverts d'un sac poubelle pour éviter que les enfants y touchent.

Les poubelles seront vidées tous les jours.

## **Le lavage des mains :**

Les mains devront être lavées régulièrement :

- à l'arrivée de l'enfant,
- avant et après le passage aux sanitaires,
- après avoir manipulé des objets ou du matériel de la structure.
- avant et après les repas,
- après s'être mouché, avoir toussé ou éternué.
- avant de rentrer chez soi.

Des distributeurs de papier ont été installés pour pouvoir s'essuyer les mains.

## **Nettoyage du matériel :**

Tout matériel utilisé qui peut servir au collectif : crayons, pinceaux, ciseaux... sera désinfecté après chaque usage individuel.

Dans la mesure du possible, il faut éviter de prêter du matériel collectif aux enfants. Ils amèneront leurs propres crayons et nous mettrons en place des boîtes individuelles de petit matériel.

## **Aération et désinfection des locaux**

Les locaux seront aérés le plus souvent possible, avant et après l'accueil des enfants.

Lorsque les enfants auront quitté l'accueil, les chaises, les tables, les sanitaires, les casiers et matériel éventuel seront nettoyés pour l'accueil suivant. Il faudra donc faire un nettoyage le matin quand les enfants seront rendus à l'école et le soir quand le dernier enfant sera parti. Le soir un lavage du sol sera effectué.

## **Organisation des activités**

Pour respecter le protocole sanitaire imposé, le matériel collectif et les jeux de contact ne sont pas autorisés (jeux de ballons, jeux de construction, jeux de dinette, de poupées, figurines (playmobils). Les crayons ne devront pas être mis en commun, les enfants pourront ramener leur propre matériel. Cependant, si nous prêtons du matériel (ciseaux, taille crayon, pinceaux ...) il devra être désinfecté après chaque usage.

- Quelles activités ?

Des caisses d'activités ont été créées avec des livres, des jeux individuels pour chaque période d'accueil c'est-à-dire :

2 caisses le lundi pour le RDC et 2 pour le l'étage, 2 le mardi, ... Ces caisses serviront pour les enfants. Quand un enfant a fini de se servir d'un jeu ou un livre ... il le redonne à l'adulte présente dans la salle qui le pose dans un sac en attendant la fin de la période d'accueil. Nous ne devons pas mélanger les jeux qui ont servi et les autres. Lorsque les enfants ont quitté l'accueil, le matériel qui a servi, est désinfecté et à nouveau, rangé dans la caisse. Il sera ressorti la semaine suivante.

Pour chaque enfant, nous pouvons également prévoir des boites individuelles d'activités. Ils pourront y mettre quelques crayons, dessins et autre bricolage. Ces boites seront nominatives, nettoyées à l'extérieur et rangées quand les enfants seront partis. Elles seront entreposées dans le hall d'entrée au-dessus des casiers. Elles seront redonnées aux enfants par un adulte à leur retour.

- Salles disponibles et nombre de places par salle :

4 salles sur 5 seront disponibles pour l'accueil des enfants. La salle verte du RDC servira à entreposer les jeux que nous ne pouvons utiliser et quelques meubles. Elle sera fermée à clé et inaccessible.

- Salle bleu RDC 5 places,
- Salle jaune RDC 10 places,
- Salle Rouge 10 places,
- Salle de sieste 5 places pendant le temps d'accueil.

Le temps de sieste du mercredi (8 places) sera aménagé de façon à respecter la distanciation physique d'un mètre entre les lits. Les lits seront désinfectés après chaque utilisation. Les couvertures et oreillers seront lavés aussitôt à 60°C minimum.

- Place des 7 animatrices
- 1 par salle (4)
- 1 aux sanitaires du RDC
- 1 aux sanitaires de l'étage
- 1 à l'accueil

### **Circulation dans les locaux**

Les déplacements dans le bâtiment comme à l'extérieur seront limités.

A l'extérieur, la distanciation physique d'un mètre entre chaque enfant devra être respectée.

Les jeux collectifs (jeux de ballon, jeux de contact) et tous les jeux nécessitant des échanges de matériel seront proscrits.

Les sorties extérieures seront décalées dans le temps en fonction des tranches d'âges des enfants et en fonction du nombre d'enfants.

Un temps de lavage des mains sera obligatoire pour tous les enfants avant et après les sorties.

### **Les goûters et le temps de restauration**

Comme d'habitude les enfants pourront prendre leur petit déjeuner et leur goûter pendant les temps périscolaire. Il faudra procéder à un lavage des mains avant et après. Les enfants seront invités individuellement à ranger leur boîte à goûter dans leur cartable.

Pour les mercredis du mois de Mai, les enfants inscrits devront venir avec leur pique-nique froid dans un sac isotherme individuel marqué au nom de l'enfant. Une participation de 2€ sera facturée pour l'encadrement de ce temps au lieu de 3.60€.

## **Conduite à tenir lors d'une suspicion de covid-19**

En cas de symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel, l'enfant sera isolé et muni d'un masque. Une prise de température sans contact sera réalisée par le personnel. Le tout en respectant les gestes barrières.

En cas de doutes, les parents de l'enfant seront avertis et devront venir le chercher.

Nous informerons l'établissement scolaire fréquenté par l'enfant.

L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en collectivité.

Tout symptôme évocateur chez le personnel encadrant donnera lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

La désinfection des salles et des matériels utilisés par l'enfant ou le personnel devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.